# SEI SONATE
## A DUE VIOLINI
## E CIMBALO
## DA B DUPUITS
## LIBRO PRIMO
## Opera 16ª

Prix 4tt 10s

Gravées Par Mde Pradat

A PARIS

Chez

Madame Boivin rue Saint Honoré
à la Regle d'Or

Monsieur le Clere rue du Roule
à la Croix d'Or

Mlle Castagnere rue des Prouva
ires à la Musique Royale

AVEC PRIVILEGE
DU ROY

BIBLIOTHEQUE ROYALE

J Robert invenit et Sculp sit

SONATA PRIMA.

*Allegro.*

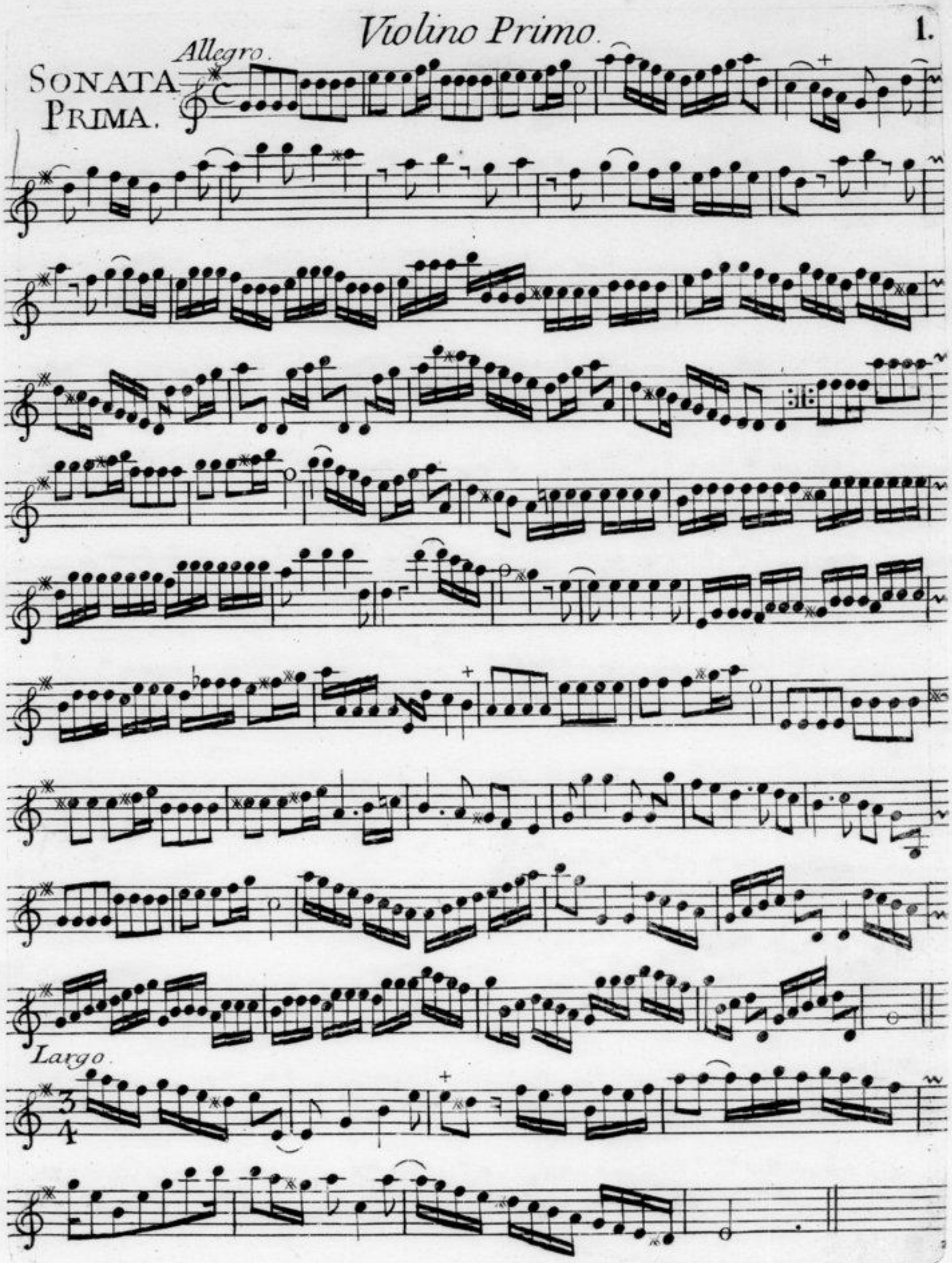

*Largo.*

2. *Allegro.*

# *Violino Primo.*

SONATA SECONDA

*Allegro.*

Largo.

Allegro

4.
SONATA
TERZA.

# *Violino Primo*

*Allegro*

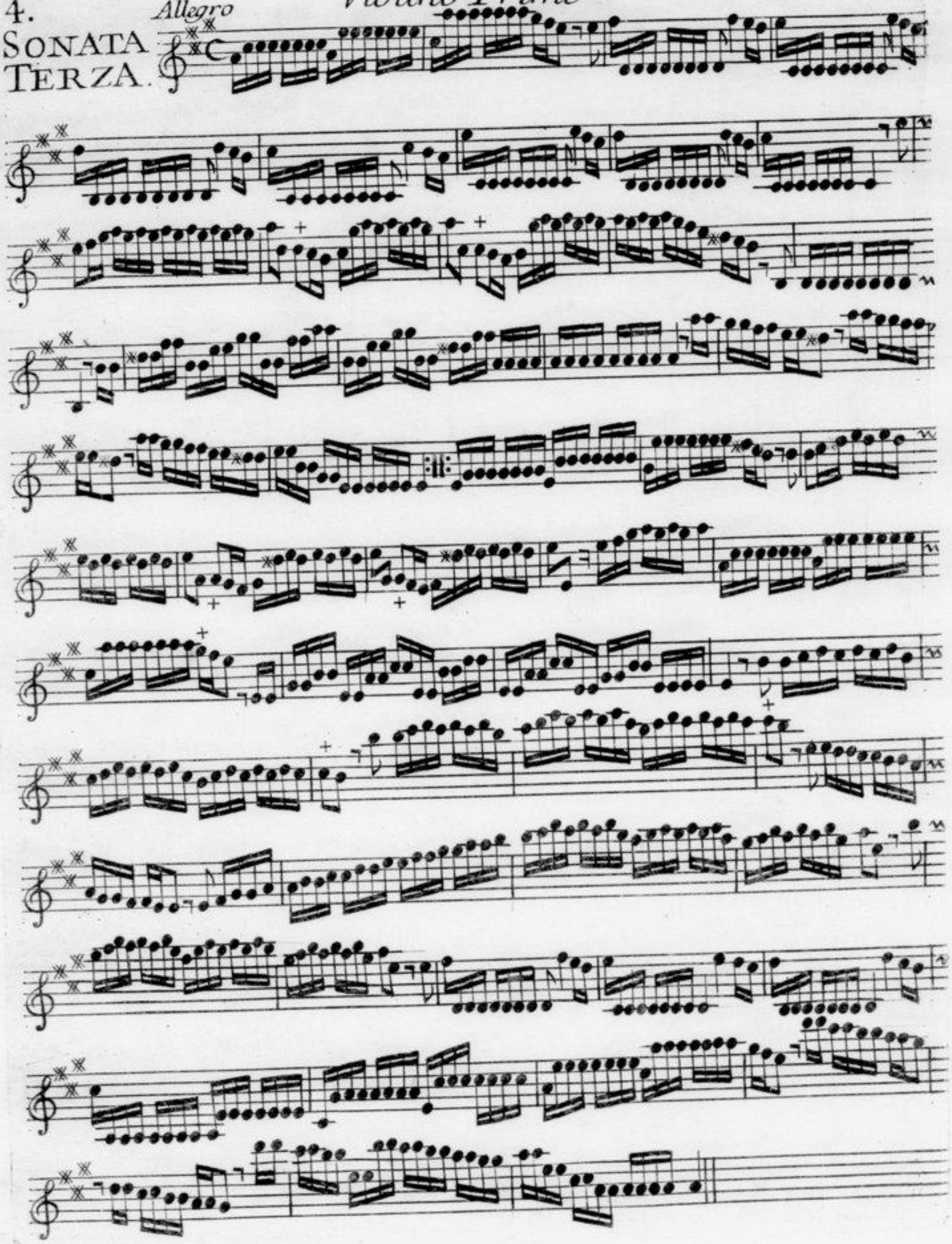

# Violino Primo

*Adagio*

*Allegro*

6.
SONATA
QUARTA.

# Violino Primo.

Allegro.

Piano.

Forte. Piano. Forte.

Piano.

Adagio.

Allegro.

8.

SONATA QUINTA.

*Allegro*

*Violino Primo*

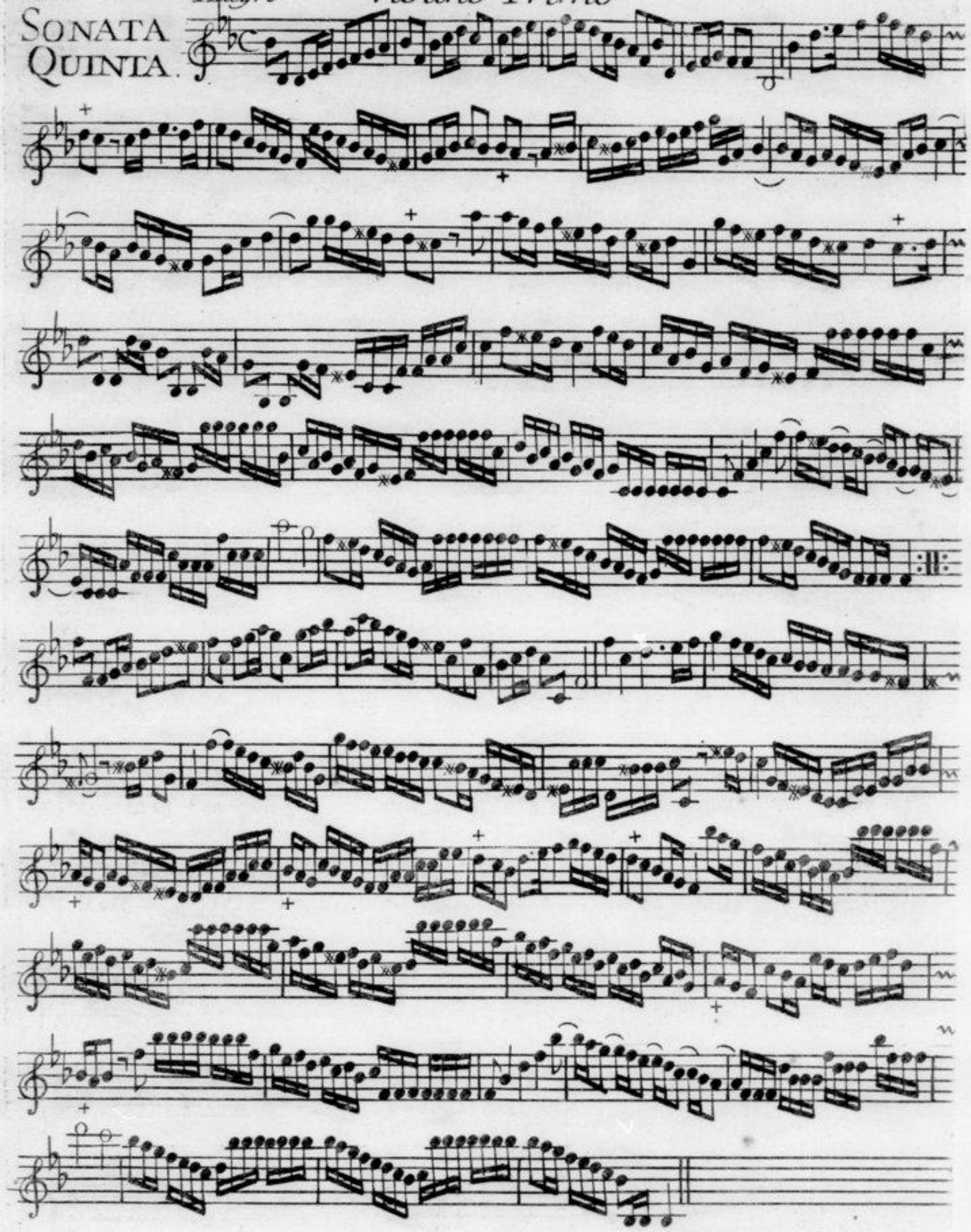

Largo.

Allegro.

10.

SONATA SEXTA.

*Allegro.* *Violino Primo.*

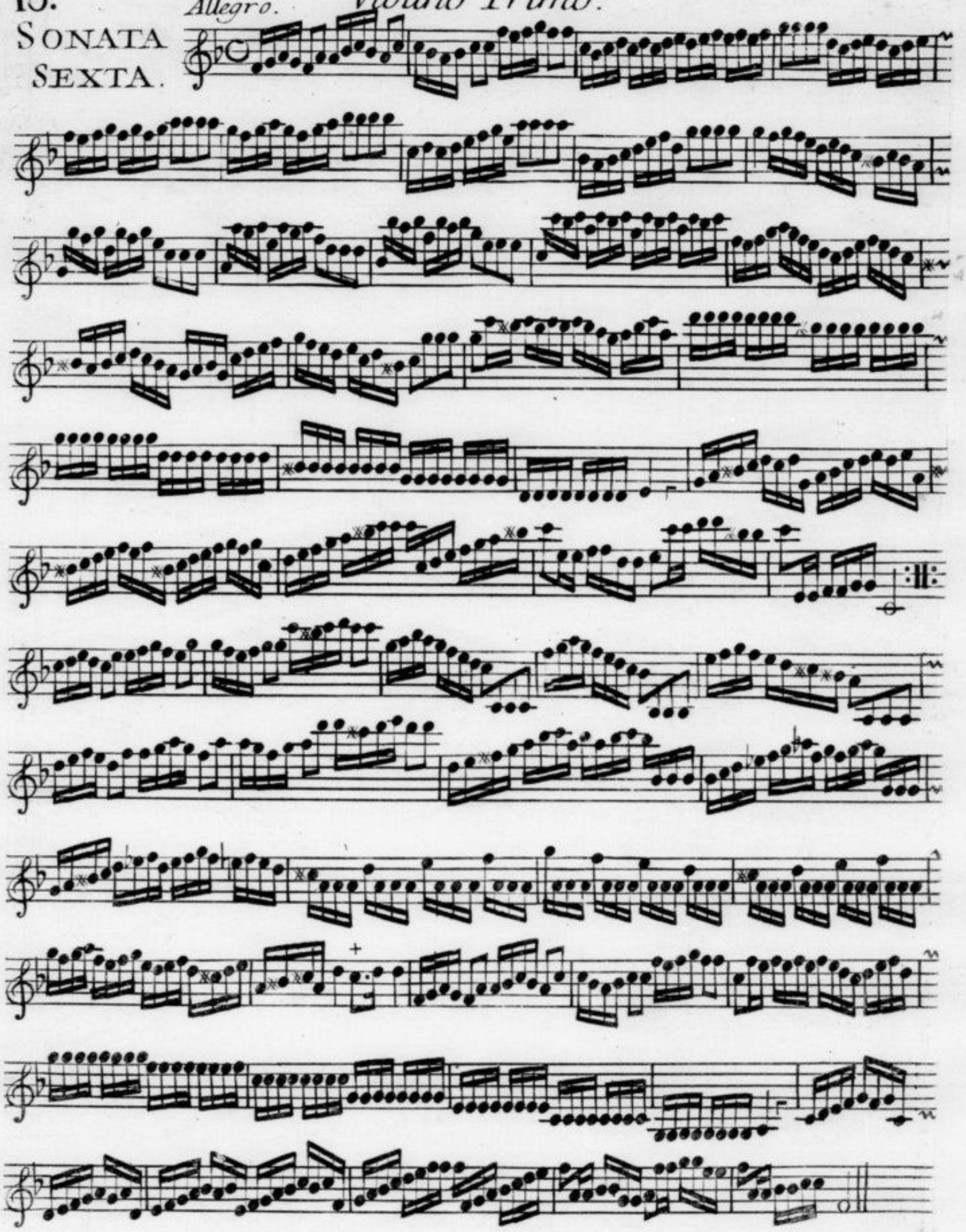

Cantabile

Largo

Presto

Fine

## Privilege général.

Loüis par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre. a nos amés et féaux conseillers, les gens tenants nos Cours de Parlement, Maitre des Requestes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenants Civils, et autres nos Justiciers qu'il appartiendra. Salut. Notre bien-Amé, le Sr Jean Baptiste Dupuis, Maitre de clavessin et de Viéle à Paris, nous ayant fait remontrer, qu'il auroit composé Plusieurs piéces de Musique, tant pour la Viéle et le Clavessin qu'autres musiques tant Vocales qu'Instrumentales de sa dite composition, qu'il Souhaiteroit faire imprimer ou graver et donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires: à Ces Causes. Voulant favorablement traitter ledit Sr Exposant et favoriser autant qu'il sera en nous la perfection des beaux Arts en notre Royaume, et les connoissances que l'exposant a acquis en cette partie, dont il nous reste une entiére Satisfaction, et désirant lui donner des marques de notre bienveillance et l'exciter s'il est possible à une plus grande perfection de cet Instrument, Nous lui avons permis et permettons par ces présentes, de faire imprimer et graver lesdites piéces de musique tant pour la Viéle et le Clavessin, qu'autres musiques Vocales et Instrumentales de sad. Composition, en tels Volumes, forme, marge, caractére, conjointement ou séparem.t et autant de fois que bon lui semblera, et de les vendre, faire vendre et débiter par tout notre R.me pendant le tems de douze Années consécutives à compter du jour de la date desd. présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, den introduire d'impres.on ou gravûre étrang.e dans aucun lieu de notre obeiss.ce: comme aussi à tous Imprimeurs, graveurs, Imprimeurs March.ds en taille douce et autres, d'imprimer, ou faire imprimer, graver, ou faire graver, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesd. Ouvrages ci-dessus spécifiés, en tout ni en partie, ni den faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changem.t de titre même en feüilles séparées ou autrement, sans la permission expresse et par écrit dudit Sr Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sr Exposant, et de tous dépens, dommages et interest. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires et Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles: que la gravûre et impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume et non ailleurs, en bon papier et beaux caractéres, conformément aux Reglemens de la Librairie: Et qu'avant que de les exposer en vente, gravés ou imprimés seront remis és mains de notre très-cher et féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France Commandeur de nos Ordres; et qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacune dans notre Bibliotheque Publique, une dans celle de notre Château du Louvre, et une dans celle de notredit très-cher et féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles. Vous mandons et enjoignons de faire joüir ledit Sr Exposant ou ses ayans cause, pleinem.t et paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée ou gravée tout au long au commencem.t ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenüe pour dûement signifiée, et qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés et féaux Conseillers et Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'éxecution d'icelles tous actes requis et nécessaires sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, et Lettres à ce contraire. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt uniéme jour du mois d'Aoust, l'An de grace mil sept cens quarante un, et de notre Regne le vingt sixiéme. Par le Roy en son Conseil. Signé Saunson.

Registré sur le Registre X. de la Chambre Royale et Sindicale des Libraires et Imprimeurs de Paris, N.o 541. Fol. 534. Conformement au Reglement de 1723. à Paris le 11. Septembre 1741. Signé Saugrain Sindic.

Les Exemplaires ont été fournis.

V m
XX. 1683.
2
X

V m 7. 1171

# SEI SONATE
## A DUE VIOLINI
## E CIMBALO
## DA JB DUPUITS

LIBRO PRIMO

Opera 16a.

Prix 4tt 10s

Gravées Par Mde Pradat

A PARIS

Chez

Madame Boivin rue Saint Honoré
à la Regle d'Or

Monsieur le Clere rue du Roule
à la Croix d'Or

Mlle Castagnere rue des Prouva
ires à la Musique Royale

AVEC PRIVILEGE
DU ROY

BIBLIOTHEQUE ROYALE

J Robert invenit et Sculpsit.

# Violino Secondo

## SONATA PRIMA.

*Allegro.*

*Largo*

2 Allegro

# Violino Secondo

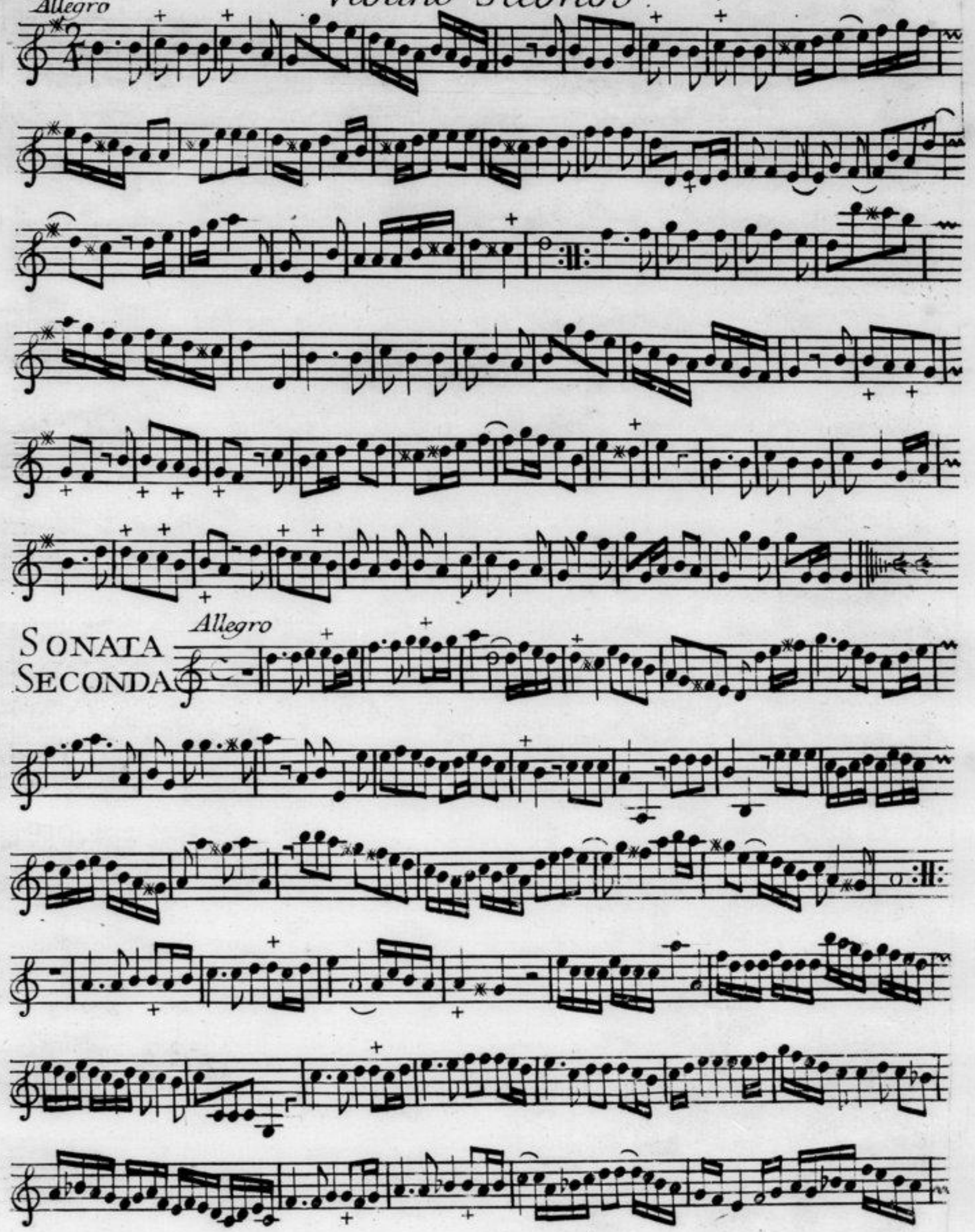

# *Violino Secondo.*

*Largo.*

*Allegro.*

4.

SONATA TERZA.

*Allegro.* *Violino Secondo*

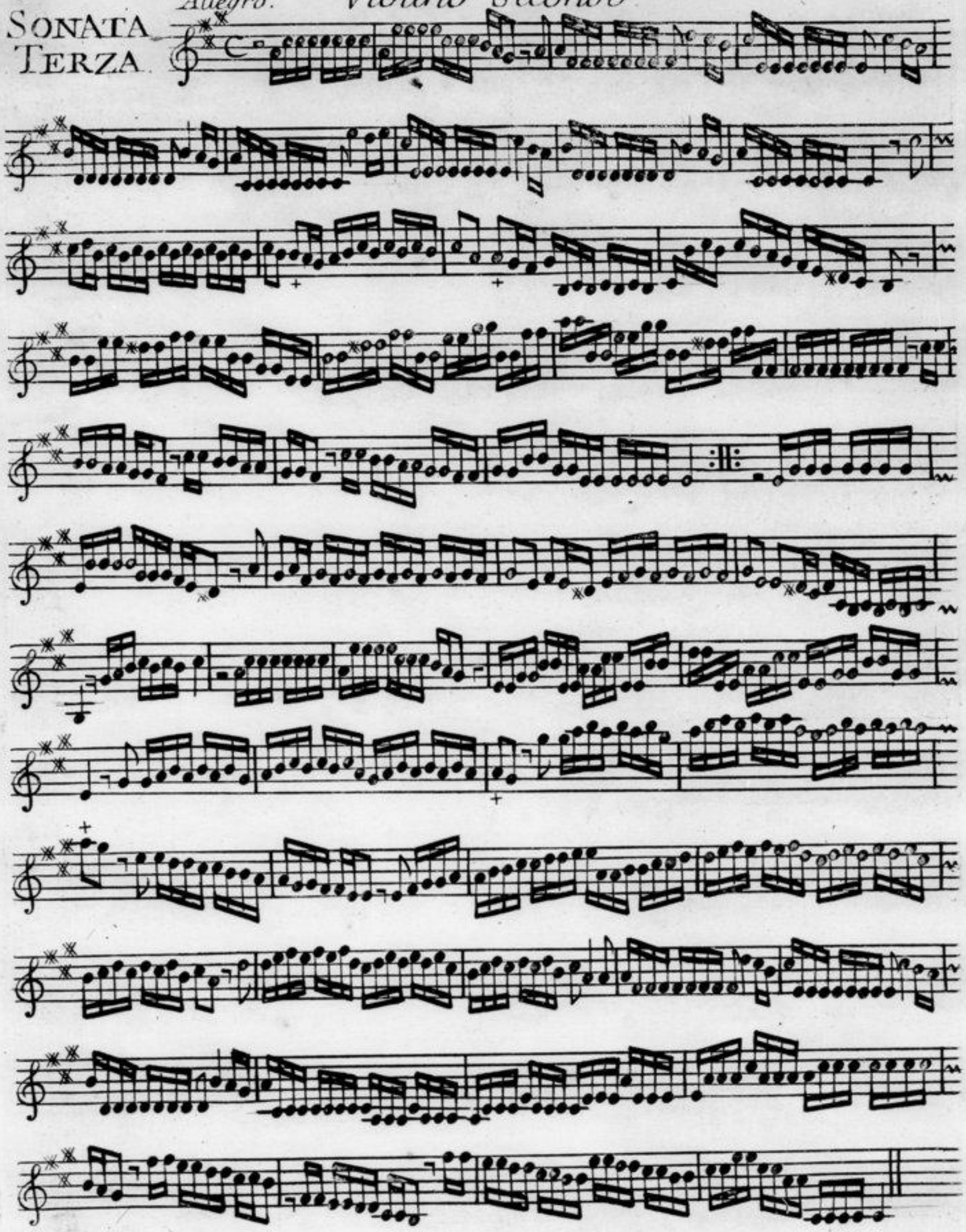

Adagio.

Allegro.

6.

SONATA QUARTA.

*Violino Secondo.*

*Allegro.*

*Piano.*

*forte.*

*Piono.*

*forte.*

*Piano.*

# Violino Secondo.

*Adagio.*

*Allegro.*

8.

SONATA QUINTA.

*Allegro.*

*Violino Secondo.*

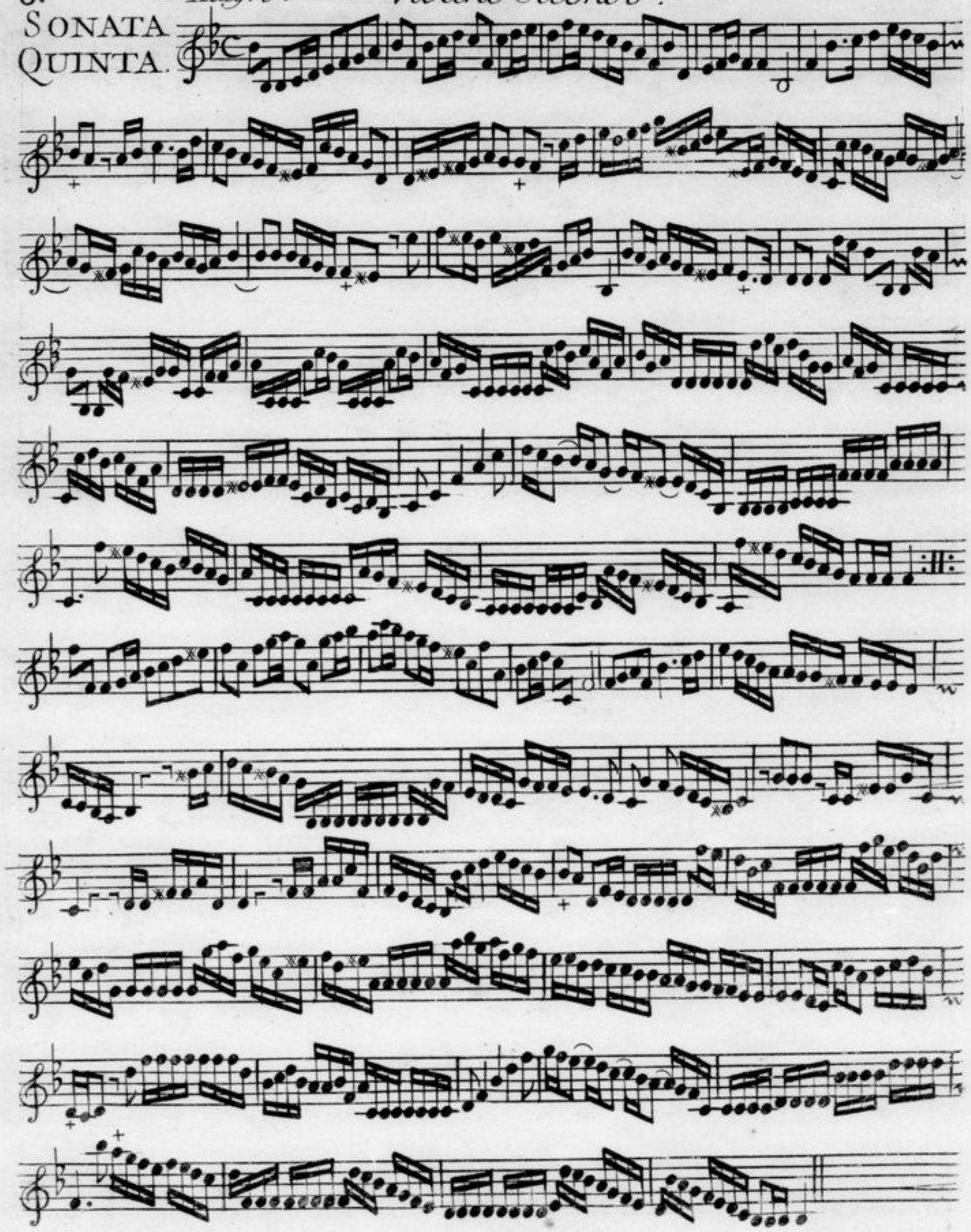

# Violino Secondo.

*Largo.*

*Allegro.*

10.

SONATA SEXTA

*Allegro.* *Violino Secondo.*

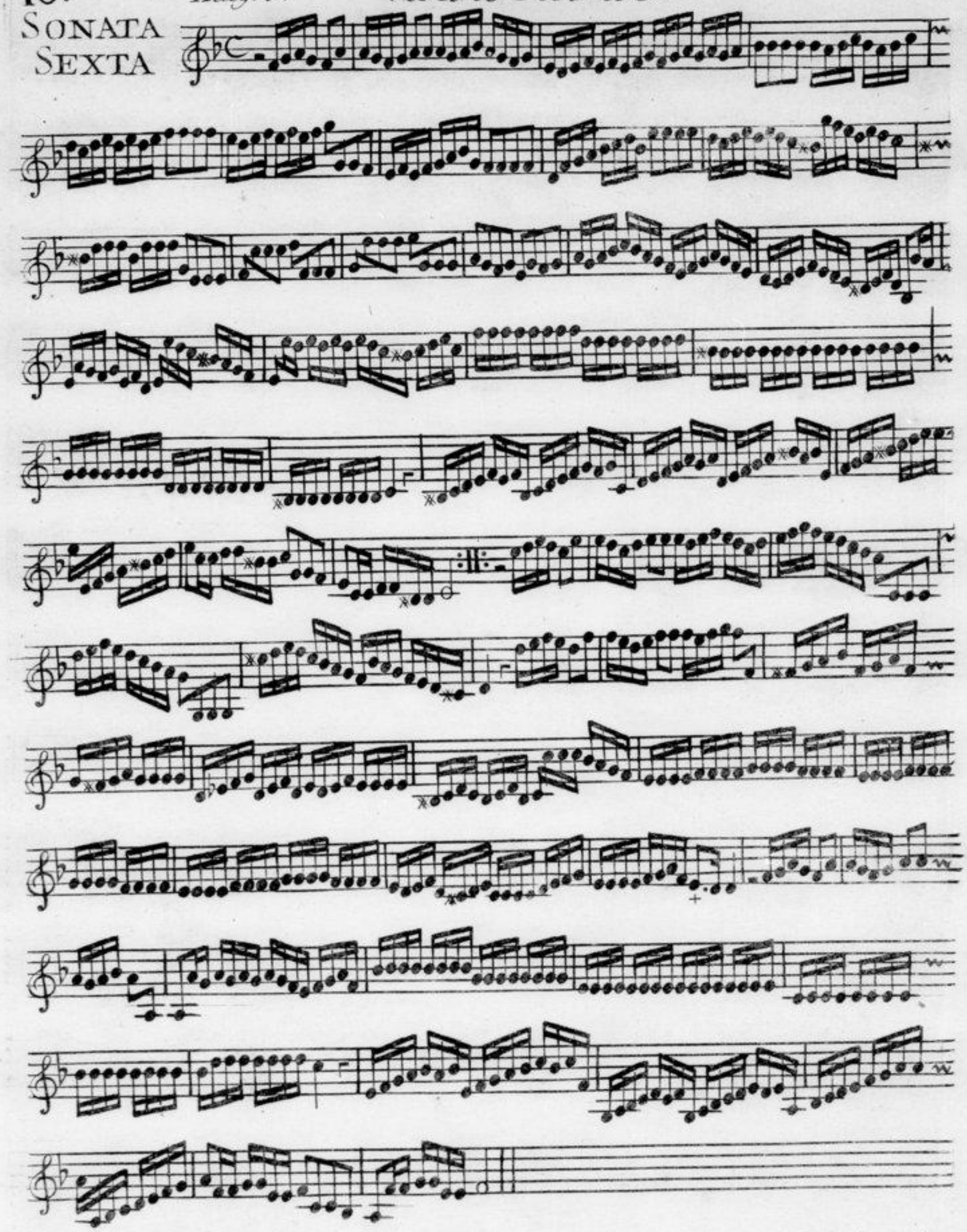

# Violino Secondo.

*Largo.*

*Cantabile.*

*Presto.*

*Fine.*

V·m· 1683
3.
4 1 8.
1.

Vm 7 1171

# SEI SONATE
## A DUE VIOLINI
## E CIMBALO
## DA JB DUPUITS

LIBRO PRIMO

Opera 16ª

Prix 4th 10s

Gravées Par Mde Pradat

A PARIS

Chez

Madame Boivin rue Saint Honoré
à la Regle d'Or

Monsieur le Clerc rue du Roule
à la Croix d'Or

Mlle Castagnere rue des Prouva
ires à la Musique Royale

AVEC PRIVILEGE
DU ROY

BIBLIOTHEQUE ROYALE

J Robert inventit et Sculpsit.

SONATA PRIMA

Allegro.

Largo

Allegro

Volti

2 Cimbalo.

SONATA
SECONDA.

Allegro.

tasto solo.

tasto solo

Largo.

Cimbalo. 3.

Allegro.

SONATA TERZA.

Allegro.

Unissoni.

4. Adagio. Cimbalo.

Allegro.

Allegro.

SONATA QUARTA

Unisoni.

Piano.

forte. Piano. forte.

# Cimbalo.

Unissoni.

Unissoni

Unissoni

Adagio

Allegro

Unissoni

6.

# SONATA QUINTA

*Cimbalo.*

*Allegro.*

*Unissoni.*

*Unissoni.*

*Unissoni*

*Largo*

# Cimbalo. 7.

*Allegro.*

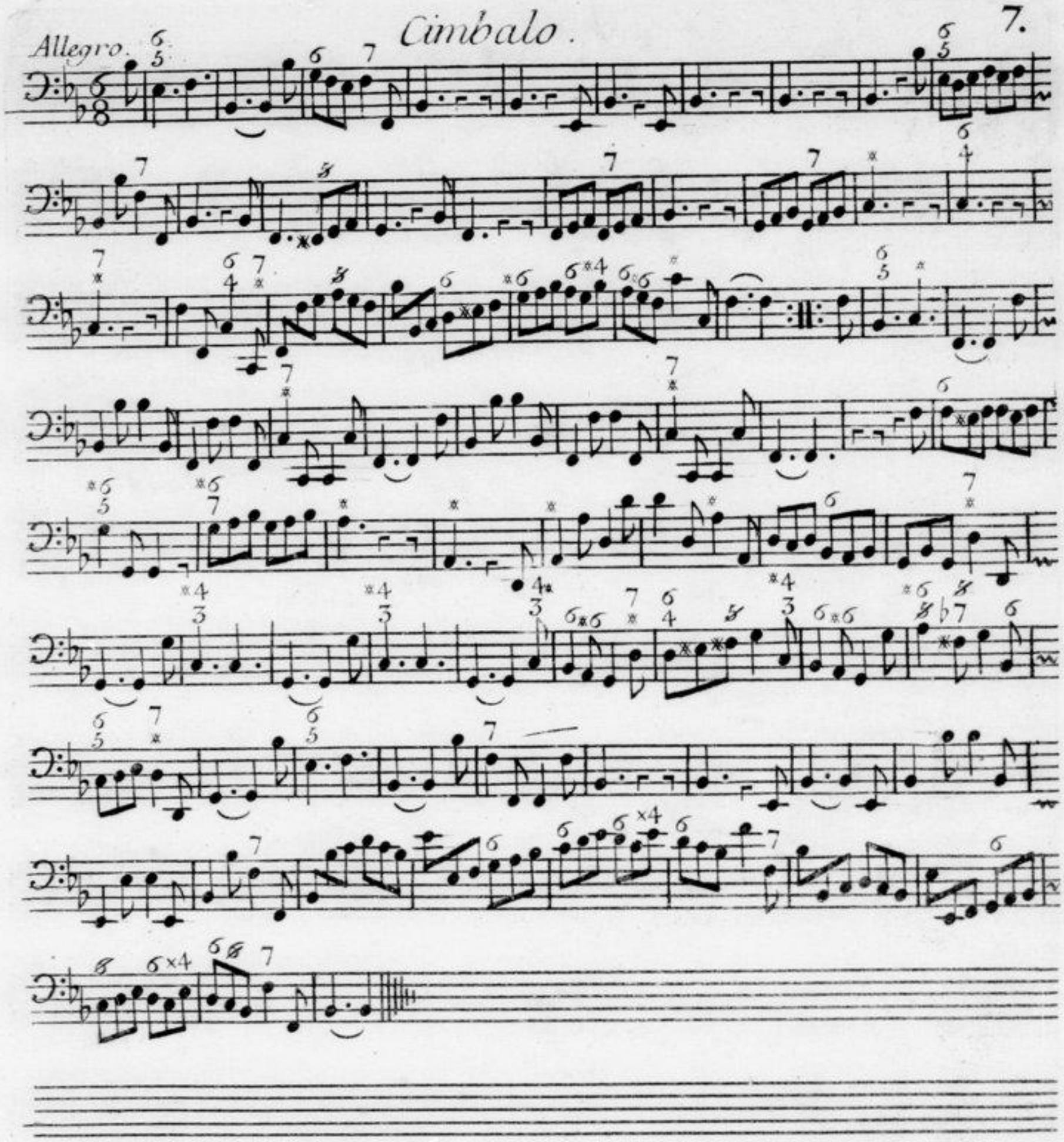

8.

SONATA SEXTA.

*Allegro.* *Cimbalo.*

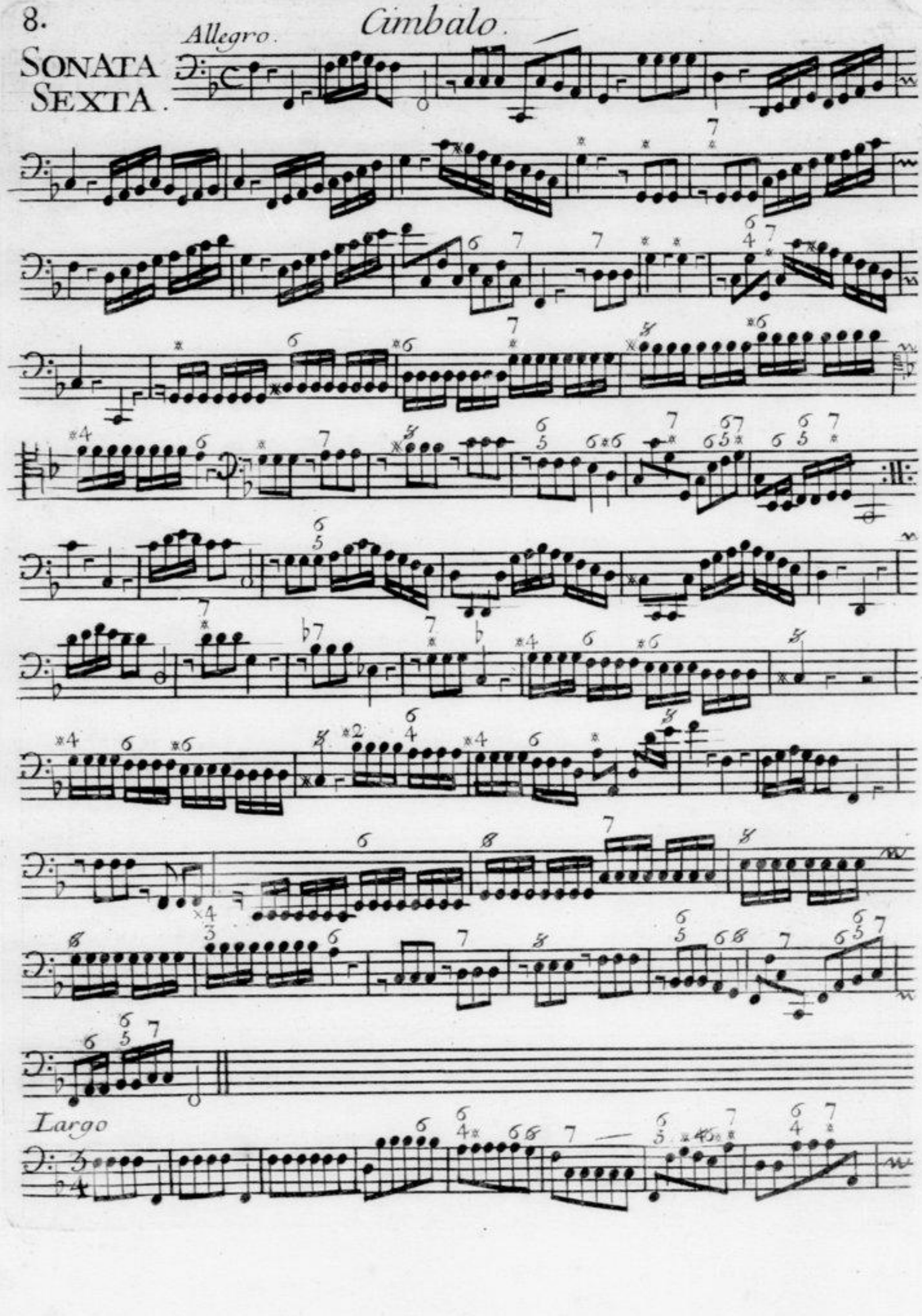

Cimbalo

Presto.

Unissoni.

Unissoni

Il Fine.